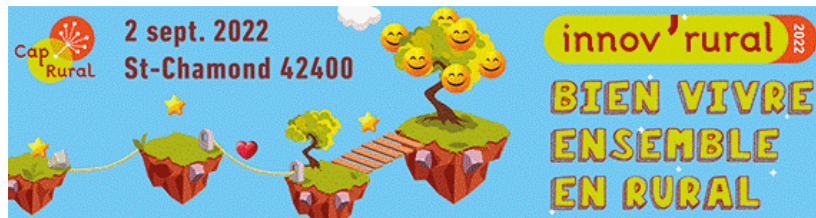


Fiche d'expérience : Jardin thérapeutique de VIE à Lachapelle-sous-Aubenas (07)



Contexte du territoire

Le projet concerne l'Ardèche méridionale de Privas jusqu'aux Vans. Territoire naturel préservé avec forêts, rivières, et une diversité de milieux et de paysages qui font autant de supports environnementaux sur lesquels s'appuyer pour éduquer les habitants à l'environnement. De nombreux réseaux d'éducation à l'environnement et au jardinage y sont installés. Le territoire bouge sur ces questions et sur celles des transitions, d'économie alternative (agriculture biologique, circuits courts, ressourceries, etc.).

Le projet et ses grands objectifs

L'association Vivre les initiatives ensemble (VIE) a été créée en mai 2009 par une éducatrice spécialisée dans le cadre d'un stage au sein de l'association Béthanie, qui gère plusieurs établissements spécialisés (Ehpad, foyers de jour, IME, foyers de vie) en Sud Ardèche. Elle avait d'abord suivi une formation en agroécologie de Terre et Humanisme et souhaitait articuler ses deux casquettes autour d'un projet commun en créant un jardin agroécologique permettant aux résidents (personnes âgées ou en situation de handicap) de pratiquer le jardinage thérapeutique ou hortithérapie.

En 2012-2013 l'association s'est diversifiée pour proposer de l'éducation à l'environnement dans le cadre scolaire ou périscolaire.

Les actions concrètes engagées

Le jardin de VIE a vu le jour à Lachapelle-sous-Aubenas sur une ancienne ferme de Béthanie abandonnée dans les années 1960 et mise à disposition gracieusement. Des bacs de cultures surélevés reliés entre eux par des passerelles de circulation, quelques bacs ornementaux et de plantes aromatiques pour tisanes et des buttes en lasagne y ont été aménagés sur 1500 m². Les premiers groupes de résidents ont été accueillis à partir de la rentrée 2010 pour y pratiquer le jardinage thérapeutique à raison d'une fois par semaine ou tous les quinze jours. Les légumes produits sont offerts aux résidents pour être préparés lors d'ateliers cuisine au sein de leur établissement ou bien distribués aux bénévoles de l'association.

L'association s'est ensuite diversifiée pour intervenir aussi auprès des enfants des écoles du secteur dans une optique d'éducation à l'environnement.

Cela a permis des rencontres intergénérationnelles organisées régulièrement depuis 2014. En 2016, l'association a été sollicitée par les crèches locales pour concevoir un outil d'éducation à l'environnement pour tout-petits. Ces « boîtes-découvertes » tournent depuis dans tout le territoire local.

D'autres jardins ont été créés par l'association, que ce soient des jardins pédagogiques dans les écoles, des jardins adaptés dans les établissements spécialisés ou des bacs de culture surélevés fabriqués par les jeunes des écoles et installés directement chez les personnes âgées pour favoriser leur maintien à domicile.

Au total, 4 000 personnes issues d'une quinzaine d'établissements bénéficient chaque année des actions de VIE.

Les résultats obtenus, ou en cours, sur le bien vivre ensemble dans le territoire

Les activités de VIE permettent un maintien de la condition physique des personnes âgées ou en situation de handicap par le jardinage. Celui-ci fait travailler plusieurs parties du corps, déjà pour le déplacement au jardin et dans le jardin mais aussi par les gestes de jardinage : faire des semis fait fonctionner les articulations, la flexibilité, la motricité fine pour saisir les graines et les mettre dans les godets ou les sillons. Cela permet aussi un renforcement musculaire puisque les personnes sont amenées à porter des objets, utiliser des outils, se dépenser... Enfin, le jardinage permet de travailler l'orientation dans l'espace (il faut apprendre à se repérer dans le jardin) et dans le temps (redécouverte des saisons et de la durée entre le semis, la germination et la récolte...).

Le jardinage pratiqué avec VIE possède aussi une dimension sociale puisque les résidents accueillis rencontrent sur place d'autres personnes (à commencer par les trois salariés de VIE et la dizaine de bénévoles) et peuvent échanger grâce au jardin. Les appréhensions des résidents (peur de toucher la terre, d'être en contact avec les insectes, etc.) sont prises en compte et travaillées.

Thématique :
Santé

Mots clés :

Jardinage, handicap, intergénérationnel

Territoire concerné :

Sud du département de l'Ardèche

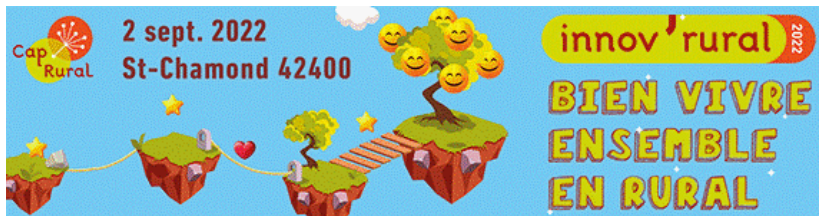
Acteur(s) porteur(s) de la démarche :

Association Vivre les initiatives ensemble

Acteur(s) impliqué(s) dans la démarche :

Etablissements partenaires (notamment ceux de l'association Béthanie), écoles, crèches, collectivités locales, financeurs publics et privés.

Fiche d'expérience : Jardin thérapeutique de VIE à Lachapelle-sous-Aubenas (07)



Enfin, le jardinage leur permet de sortir de leur établissement pour être en extérieur dans un cadre agréable, riche en biodiversité, ce qui est apaisant, relaxant et favorise le bien-être. Les éducateurs font souvent remonter un changement de comportement après une séance de jardinage : ils retrouvent des résidents plus calmes, plus posés.

Liens du projet au développement local

L'association est en lien avec les élus et services des collectivités du territoire qui les sollicitent pour des projets précis comme l'animation d'ateliers sur la prévention des déchets dans les écoles ou pour des projets de plus grande ampleur comme un Projet alimentaire territorial qui prévoit la création de quatre jardins partagés.

L'association est aussi partie prenante du collectif Pétale 07, un réseau d'acteurs dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire ardéchois, qui est aussi un espace de concertation mobilisant associations, entreprises, collectivités, éducateurs EEDD, etc., autour de la transition écologique.

Perspectives

L'association est subventionnée pour créer des jardins à tisanes dans 8 Ehpad du secteur en 2022-2023.

Des espaces sensoriels sont en cours de création sur le jardin de VIE, qui serviront de support à des ateliers découverte autour des cinq sens. Objectif : accueillir des groupes à partir de 2023.

Autre objectif à court terme : pérenniser les postes de salariés.

Facteurs de réussite, points de difficultés et de vigilance repérés

Facteurs de réussite :

- la motivation des membres de l'association, car le jardin de VIE a été un projet conséquent à monter (entre la création de l'infrastructure et le tissage de partenariats) ;
- la motivation des établissements partenaires et des usagers ;
- la capacité de l'association à s'adapter au fonctionnement interne des établissements ;
- la localisation dans un territoire déjà sensible à ces questions, où le jardinage est pratiqué par beaucoup.

Difficultés :

- financières, notamment en termes de trésorerie ;
- d'accès à l'eau : l'association est parfois sollicitée pour créer des jardins alors qu'aucun accès à l'eau n'est disponible.

Pour en savoir plus, contactez :

Nicolas Husson
Coordinateur de l'association VIE
06 58 08 41 12
asso.v.i.e@hotmail.fr

Rédacteur de la fiche :

ADIR
Mise à jour :
18/07/2022